

CONFERENCE JOSEPH METAYER

PARCOURS D'UN GROISILLON AU DESTIN REMARQUABLE

Le 12 11 2023

Cette intervention a pour objet de vous raconter quelques moments mémorables de la vie de Joseph METAYER.

Née à l'Île de GROIX, tout comme lui, notre lien de parenté m'a donné accès à des documents, des témoignages et aux archives familiales.

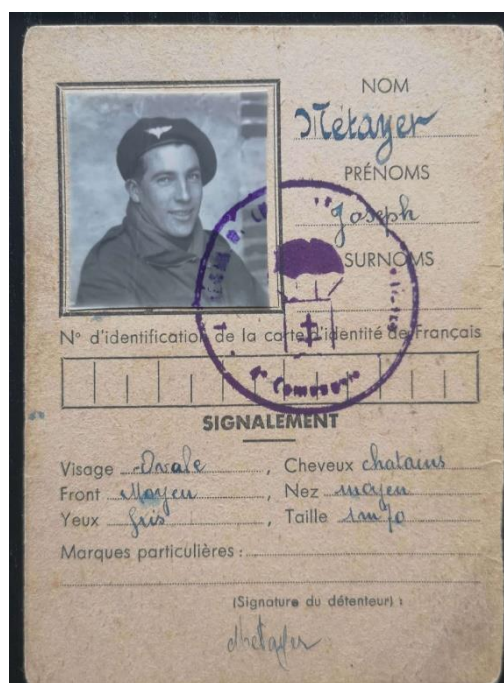
Entrons maintenant dans le vif du sujet. Nous sommes en Bretagne et plus particulièrement dans le Morbihan durant cette période 1944-1945 de la Seconde Guerre Mondiale.

Le conflit s'éternise, Joseph METAYER y prend part dès juin 1944.

Je vais vous relater les faits d'armes des F.F.I. ou Forces Françaises de l'Intérieur, les Résistants et ceux des S.A.S., c'est-à-dire des français volontaires, non militaires, engagés auprès de la brigade britannique du *Special Air Service*. Ce sont des parachutistes, les « Bérets Rouges », formés pour des actions de commando. Ils n'ont pas pour vocation de se battre contre l'armée allemande mais seulement de contrecarrer les plans de cette dernière par des incursions discrètes sur le théâtre des combats. Ils sont souvent définis comme les « fantassins du ciel ».

Joseph METAYER était à la fois, résistant F.F.I. et S.A.S.

Voici le récit de son parcours de combattant durant cette période de guerre et de son engagement au service des autres, après celle-ci, comme nous le verrons par la suite.



Né le 9 mars 1923 sur l'île de Groix en Morbihan, Joseph METAYER devient mousse à 13 ans sur un thonier; il embarquera plus tard pour la grande pêche à la morue. Une vie de marin pêcheur breton traditionnelle à cette époque.

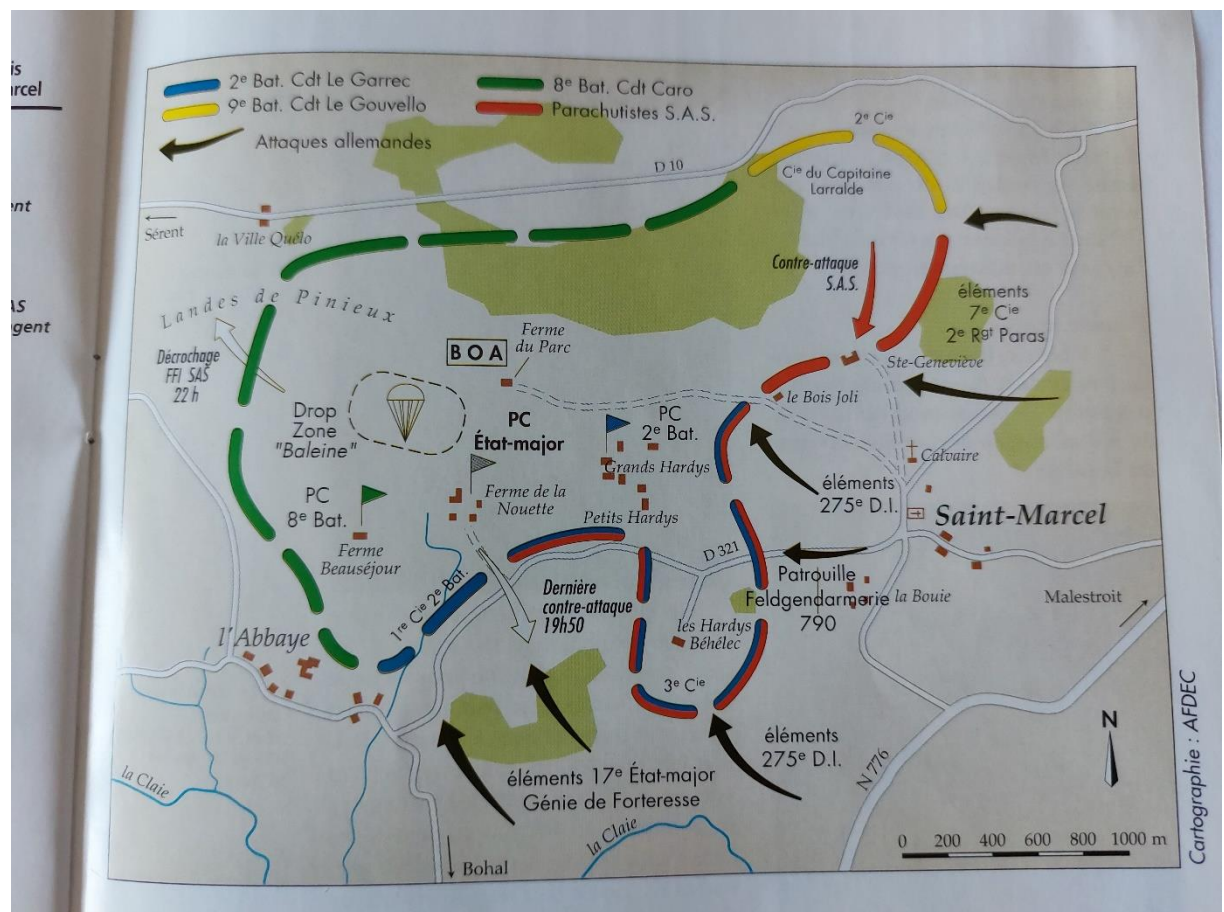
En 1944, il doit cependant se résoudre à tout quitter, sa terre, ses parents et ses amis pour échapper, dans un premier temps au S.T.O., le Service du Travail Obligatoire instauré par les autorités allemandes d'occupation. Il a 21 ans et désire surtout servir son pays. Les allemands se sont emparés de l'île et cela dès le 21 juin 1940 lorsque la Wehrmacht prend position à Lorient. Rapidement, une garnison de 3500 hommes y est installée. L'île comptait 4500 habitants en 1936. Ils sont partout sur ce petit territoire. Pour se nourrir, les allemands rationnent l'approvisionnement des denrées alimentaires des îliens, réquisitionnent le bétail, les volailles et pillent les clapiers. La circulation des navires est contrôlée, les bateaux de pêche sont consignés à Port-Tudy. Le piège s'est refermé sur les insulaires.

Sa décision est prise, une ration de pain avalée rapidement, Joseph décide alors de partir sur le « continent ». Il espère trouver du travail dans les fermes ainsi que de la nourriture après ces moments de disette.

A Groix, sa disparition ne passe pas inaperçue. Sa mère, son frère et sa sœur sont interrogés sévèrement à la Kommandantur.

C'est par l'intermédiaire de l'abbé LE DREFF, missionnaire à Haïti et originaire de Groix, qu'il est introduit auprès des maquisards.





Le 1^{er} juin 1944, il entre donc dans la Résistance, au maquis de Saint-Marcel dans le Morbihan. Il s'y replie sous les ordres du Capitaine PUECH-SAMSON du 2^{ème} Régiment de Chasseurs Parachutistes des Forces Aériennes Françaises.



Colonel Puech-Samson



Le colonel Bourgoin
et son état-major du 4^e SAS.



Colonel Morice (Chenailler)



Lieutenant-colonel Le Garrec

Lorsque les Alliés débarquent en Normandie le 6 juin 1944 pour l'opération *OVERLORD*, les résistants morbihannais, comme Joseph, participent à distance à l'opération.

Chaque nuit, du 6 au 17 juin 1944, des centaines de containers d'armes et de matériel sont largués dans la région de Saint-Marcel, et même des jeeps, afin d'armer les milliers de volontaires FFI du Morbihan. On estime que 4 000 résistants sont passés par Saint-Marcel pour obtenir leur armement.

A Saint-Marcel, quand le Colonel BOURGOIN, chef des SAS français, surnommé le « Manchot », atterri dans la nuit du 18 juin avec son adjoint PUECH-SAMSON et une centaine de ses hommes dans le cadre de l'opération *DIXON*, c'est pour confirmer l'ordre d'évacuation du maquis dans les meilleurs délais. En effet, les commandos de chasse et une unité de la division de parachutistes allemande « *Kreta* » attaquent la base où se trouve environ 2 400 hommes, trois bataillons FFI encadrés par 200 SAS.

La bataille dure toute la journée et se révèle meurtrière.

Les SAS, remarquablement épaulés, les maquisards faisant preuve du plus grand courage, infligent des pertes sévères à l'ennemi, sans pouvoir contenir partout ses assauts.

Dans le cadre de l'opération *OVERLORD*, les 500 hommes du Régiment de Chasseurs Parachutistes de la France Libre, les SAS, doivent fixer les

allemands en Bretagne afin d'empêcher ou de retarder l'envoi de renforts vers le front de Normandie.

A deux heures du matin, la base est évacuée. Joseph METAYER, sur place en tant que maquisard, est chargé de faire sauter les réserves non-transportables avant de disparaître dans la nuit.

La bataille de Saint-Marcel est terminée. Elle reste le symbole de la lutte menée au coude à coude en Bretagne par les paras de la France Libre et les hommes du maquis.

L'armée allemande est tenue en échec. Ses pertes s'élèvent à une centaine de morts. Maquisards et SAS perdent près de soixante d'entre eux.

Les jours suivants, l'occupant déclenche de vastes rafles, récupère des dépôts d'armes, incendie des fermes et des villages, celui de Saint-Marcel notamment, arrête et torture, traque et massacre des parachutistes, des résistants et des civils.

Saint-Marcel est désormais reconnue « commune martyre » au même titre qu'Oradour-sur-Glane.

Plus tard, le 28 août 1944, Joseph s'engage auprès du Capitaine PUECH-SAMSON et participe à la campagne de la Loire. Les combats d'Estivareilles qui opposent 150 résistants face à 850 soldats allemands sont la dernière bataille d'envergure dans la Loire lors de la Seconde Guerre Mondiale.

Le 27 novembre, Joseph quitte la France en direction de l'Angleterre pour sa formation de parachutiste.

Sa lettre, adressée à son cousin, nous fait partager ses impressions, lors de son premier vol au-dessus de la Manche :

Cher cousin,

J'ai quitté la France le vingt-sept novembre 1944 en direction de l'Angleterre, en qualité de futur parachutiste. Comme de juste, nous sommes partis en avion ; la traversée a duré environ quatre heures. Tu ne pourrais pas t'imaginer la joie que j'ai éprouvée de voyager dans l'air, dans les brouillards car ce jour-là était très orageux. Quelle joie de survoler la France et traverser la Manche, de voir les convois de bateaux qui ralliaient la France ; enfin de survoler l'Angleterre et d'atterrir !...

En France, j'avais été désigné par le Capitaine DEPLANTE comme chef de stick (équipe de parachutistes sautant du même avion), qui se composait de dix bretons. Dans ce groupe, c'était tous des hommes choisis et il s'appelait le « Stick des Aigles ». Quel honneur pour moi de commander un si beau groupe, comme j'étais fier surtout que c'était tous mes meilleurs copains !...

Cher cousin, j'ai fait mon dernier saut de parachute en pleine nuit au cri de « Vive la France », ce cri sorti de la bouche d'un étranger, puisque c'était mon instructeur anglais, m'avait tellement frappé que si on m'avait dit de sauter sans parachute, je crois que je l'aurais fait. Je n'ai pas pris la peine de sauter par le trou, j'ai fait un bond formidable par-dessus la nacelle et en l'air, en l'air, cinq ou six pirouettes, soixante-cinq mètres de chute libre, puis enfin l'ouverture du parachute en pleine obscurité sauf à l'horizon, j'apercevais à peine la lune, puis ce fut l'atterrissage en pagaille, boum, boum, boum, puisque je ne voyais pas la terre arriver. Résultat, un petit mal au derrière, quelques étoiles artificielles devant les yeux mais comme j'ai les reins solides, cela n'avait aucune importance...

A Ringway, près de Manchester, le 18 décembre 1944, il reçoit son brevet de parachutiste confirmé. Pendant des mois, comme ses camarades, il est formé à Achnacarry en Ecosse, en vue de ses futures missions. Il apprend tout des armes, du combat rapproché, de l'utilisation des explosifs, de la vie et du comportement en territoire contrôlé par l'ennemi. Dans ce régiment, ils sont disponibles, tous brevetés, très entraînés, motivés au plus haut point.



L'entraînement au couteau fait l'objet de toutes les attentions à Achnacarry. William Ewart FAIRBAIRN y est instructeur en *close combat*, tir au pistolet et combat à l'arme blanche. Il apporte aux recrues toute son expérience des arts martiaux asiatiques. Avec Eric Anthony SYKES, il conçoit un couteau de combat, le FAIRBAIRN-SYKES, rapidement adopté par les commandos. En quelques années, il devient l'emblème des forces spéciales du monde entier.



Dans sa lettre que nous continuons à lire, l'enthousiasme qu'anime Joseph et la fierté de porter les insignes de ses brevets sur son uniforme de soldat parachutiste de 2^{ème} classe sont grands :

...Maintenant, cher cousin, je suis fier de porter mes brevets, le français sur la poitrine et l'anglais sur le bras droit. Mais cela n'a pas été gagné sans peine et maintenant je suis prêt à servir la France en ma qualité de parachutiste ; quand il le faudra et n'importe où, sans me rendre compte du danger.

Ici, en ce moment, nous ne sommes que les nouveaux parachutistes, tous les anciens sont à la bagarre depuis le mois de décembre ; ils ont fait un travail formidable en Alsace. Ils traversaient les lignes allemandes avec leurs jeeps et posaient des mines un peu partout et en même temps faisaient la liaison entre les troupes américaines et anglaises. Le bataillon était commandé par notre Commandant PUECH-SAMSON. Malheureusement, il n'a pas beaucoup de chance, il a sauté sur une mine, il est grièvement blessé...

Haut les cœurs et vive la France. Signé Jojo



Trois mois après leur arrivée en Angleterre, avec le titre de *French Squadron*, les parachutistes français sont intégrés à une extraordinaire unité britannique au nom de SAS : *Special Air Service*. David STIRLING, son fondateur lui donna une devise : « Qui ose gagne »



L'insigne de béret du SAS représente à l'origine l'épée Excalibur du roi Arthur, les ailes d'ibis auréolées de flammes (flaming sword) ; il est souvent décrit comme une « dague ailée » (winged dagger).

Dans la symbolique parachutiste, le béret amarante ou béret rouge pèse aussi lourd que le brevet. Il a valeur de décoration et souligne de manière évidente l'affiliation de celui qui le porte.

Joseph METAYER appartient maintenant au corps d'élite des SAS, au 4^{ème} Régiment commandé par Pierre PUECH-SAMSON. Ces soldats de tous les coups durs et des missions impossibles sont très enviés et respectés. Ces unités d'élite sont surtout très redoutées par la Wehrmacht.

Ce sont eux, dont les faits d'armes sont légendaires qui, sous les ordres du Colonel BOURGOIN s'illustrent à Saint-Marcel. Ils doivent, coûte que coûte, empêcher les forces allemandes, situées en Bretagne, d'aller renforcer les défenses ennemies qui s'opposent au débarquement en Normandie.

Cette unité sera donc la première engagée dans la bataille de la Libération.

La mission des SAS est avant tout une mission de commandos, contrairement à celle dévolue aux troupes aéroportées.

Formés en groupes ou sticks d'une dizaine d'hommes, les SAS doivent fixer et frapper dans la profondeur, au contact et sur les arrières de l'ennemi avec des missions de destruction et de sabotage. Ils agissent de nuit et doivent être à même de surmonter les obstacles, les zones hostiles ou impénétrables à grande vitesse et à grande portée, en attirant le moins possible l'attention de l'adversaire.

Sans répit, ces unités parachutistes sont sollicitées pour intervenir sur les zones de combat en renfort des forces locales. Celles-ci, éprouvées par les combats incessants depuis juin, ne disposent plus de tout le personnel expérimenté qui avait fait jusqu'alors leur succès. Des volontaires enthousiastes, comme Joseph, issus des Forces Françaises de l'Intérieur ont, comme lui, permis de compenser les pertes et assurés la réussite des missions.

Ensuite, les combats le réclame à Esternay dans la Marne, puis en Hollande.

En Hollande, c'est l'opération « *AMHERST* » en avril 1945 à l'Est de Schoonoord. Elle doit permettre à la première armée canadienne de nettoyer rapidement tout le Nord-Est du pays.

En cette nuit du 7 au 8 avril 1945, la météo n'est pas fameuse. Le groupe d'avions, une soixantaine de quadrimoteurs Stirling et Halifax partis de l'aérodrome de Riven Hall, en Angleterre, survole la Belgique. Cette armada rugissante ne transporte pas des bombes destinées aux villes allemandes, mais les deux régiments de chasseurs parachutistes français de la brigade SAS. Ils doivent sauter sur la Hollande tout à l'heure, aux environs de minuit.



L'opération « *AMHERST* » est une mission d'importance. Elle désigne une opération planifiée par le général de brigade britannique, Mike CALVERT, exécutée par 700 Spécial Air Service français, des 3^e et 4^e régiments de la brigade SAS en avril 1945, avec pour objectif de désorganiser l'armée allemande occupant le Nord des Pays-Bas et de capturer intacts certains points stratégiques.

carte

La zone choisie est un triangle aigu délimité par les villes de Meppel, Coevorden et Groningue, situé dans la province de Drenthe autour de sa capitale Assen.

Le 4^e SAS bataillon, où se bat Joseph METAYER, agit dans la moitié Est du triangle.

Il appartient au stick 8 du lieutenant DE CAMARET. En liaison avec des unités canadiennes, il effectue une série d'attaques et d'opérations de nettoyage :

- Dans l'après-midi du 8 avril 1945, ils attaquent le poste de commandement de la *Feldgendarmarie*. Deux SAS sont tués lors du combat et quatre sont blessés.

- Le 13 avril, ils prennent part à l'attaque du bois de Borgen et du village de Stadskanaal.

Ce même jour, avec les canadiens, à Groningue, ils doivent déloger les tireurs embusqués qui ont revêtu des habits civils et se cachent dans les maisons.

- Le lendemain, en patrouille sur Noordbroek, plus au nord, ils capturent à cette occasion trois prisonniers et obtient de nombreux renseignements.

Pendant que l'Occupant, désorganisé par l'action des parachutistes français, lance à leur recherche une division entière prélevée sur sa défense, les Canadiens, renseignés par les SAS, progressent.

L'opération a duré soixante-douze heures !

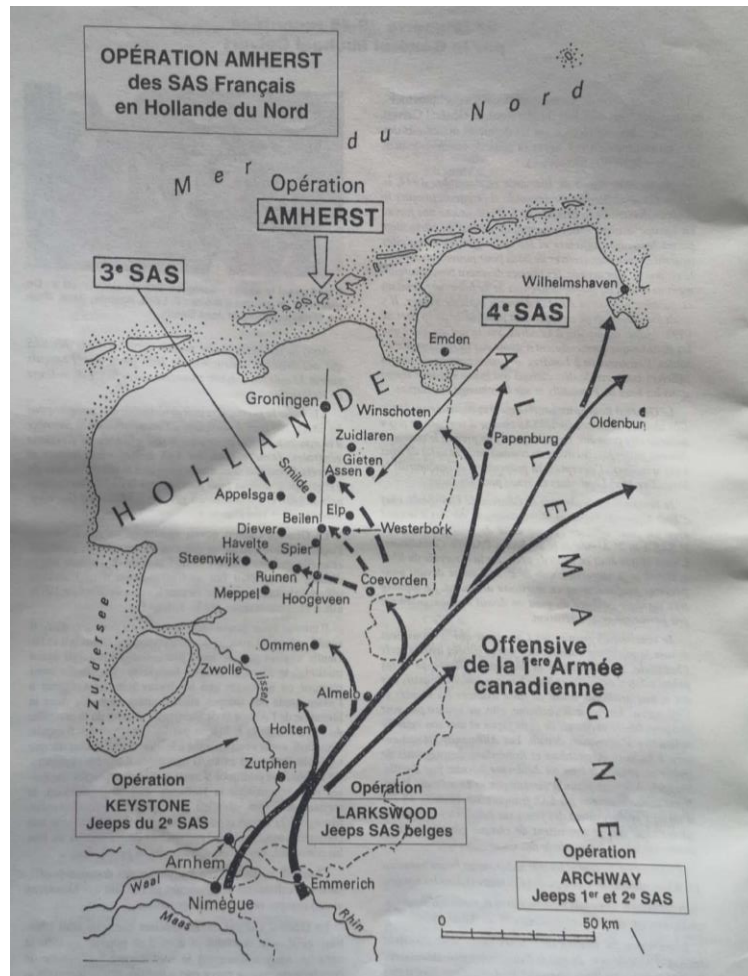
Le nord-est de la Hollande est loin d'être une région idéale pour un largage massif. Si les couverts sont limités en surface, ils sont nombreux et très dispersés dans ce pays plat, entrecoupé de rivières, de canaux et d'axes routiers, parsemé de villages, de fermes isolées et de bosquets touffus.

Les erreurs de largage sont beaucoup plus importantes que prévu et peu de sticks atterrissent sur leur zone de saut. Un stick est un groupement de 15 à 18 parachutistes se succédant par la même porte de l'avion, prêts à sauter.

C'est un éparpillement, en pleine nuit, dans un pays inconnu tenu par

l'ennemi. Dans chaque stick, le regroupement s'avère difficile. Des hommes errent dans la nuit, des groupes se mélangent. De plus, les containers restent introuvables. Qu'importe, les parachutistes français se battent avec leurs armes individuelles. Ils seront livrés à eux-mêmes, seuls derrière les lignes ennemies.

Dès l'aube, l'alerte est générale, les allemands contre-attaquent avec plus de 200 hommes.



Dans cette bataille, les pertes françaises s'élèvent à 33 morts, 35 blessés et 96 disparus, dont quelque 70 combattants faits prisonniers. Parmi ces 33 morts, 7 ont été fusillés après leur capture par les allemands.

Les pertes allemandes sont évaluées à 360 morts, 187 prisonniers et une trentaine de véhicules détruits.

Au total, les représailles allemandes font 34 victimes civiles.

La conclusion de l'opération AMHERST peut être tirée du rapport du général CALVERT :

« L'ennemi fut cloué au sol...Les Français l'empêtrèrent dans un filet au

profit de la division canadienne qui, en très peu de temps atteignit la mer du Nord... »

Nous pouvons citer pour mémoire les personnalités impliquées dans ce raid :

Jacques PARIS de BOLLARDIERE, futur général, lieutenant-colonel à l'époque, commande le 3^e RCP (3^e bataillon SAS)

Pierre PUECH-SAMSON commande le 2^e RCP (4^e bataillon SAS)

Pierre SICAUD, futur haut-fonctionnaire français, est capitaine et commande une compagnie du 3^e S.A.S. Pour la petite histoire, Joseph METAYER le retrouvera sur l'île de Groix à Locmaria où il possède une maison.

Lucien NEUWIRTH futur homme politique français.



Ce sont ces hommes qui ont largement contribué à la défaite de l'Allemagne. Et c'est en ces termes que le Général DE GAULLE leur rend hommage :

« Pour les Parachutistes, la guerre ce fut le danger, l'isolement. Entre tous, les plus exposés, les plus audacieux, les plus solitaires, ont été ceux de la France Libre. Coup de main en Crète, en Libye, en France occupée ; combats de la libération en Bretagne, dans le Centre, dans les Ardennes ; avant-garde jetée du haut des airs dans la grande bataille du Rhin ; voilà ce qu'ils ont fait, jouant toujours le tout pour le tout, entièrement livrés à eux-mêmes, au milieu de lignes ennemies, voilà où ils perdirent leurs morts et récoltèrent leur gloire. Le but fut atteint, la victoire remportée. Maintenant ils peuvent regarder le ciel sans pâlir et la terre sans rougir. »

Leur drapeau sera le plus décoré de la guerre, recevant la Croix de Compagnon de la Libération, la Légion d'Honneur, la Croix de Guerre avec sept palmes, l'US Bronze Star, le Lion de Bronze hollandais.

Quant à Joseph METAYER, sa participation aux campagnes de France et de Hollande lui vaut d'être décoré de la **Croix de Guerre avec Palme** ainsi que de la **Croix de Guerre Hollandaise avec Boucle** ; certifié à Tarbes le 30 octobre 1945 par le Lieutenant-Colonel PÂRIS de BOLLARDIERE.

Compagnon de la Libération de la première heure, parachutiste du 2ème Régiment de Chasseurs Parachutistes des Forces Aériennes Françaises, Joseph METAYER à l'honneur de la citation qui suit :

« Parachutiste très courageux et d'un dévouement absolu. Parachuté en Hollande dans la nuit du 7 au 8 avril 1945, a fait au cours de toute une série d'attaques audacieuses d'un ennemi résolu et entreprenant, l'admiration de ses camarades par son sang-froid.

Tireur au fusil mitrailleur, il a été du 7 au 17 avril dans des combats parachutistes et avec les unités canadiennes, grâce à la précision de son tir, le meilleur artisan du succès de son stick.

Son attitude pendant ces opérations a confirmé l'opinion que tous avaient de lui après ses combats de maquisard breton.

Son opiniâtreté et son esprit de sacrifice permirent le décrochage de son officier et d'une partie du groupe le 8 avril à l'est de Schoonord. »

- Décision n° 982-2912 B A du 29 juillet 1945 -

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec Palme.

Le Chef de Bataillon PUECH-SAMSON, Commandant le 2ème Régiment de Chasseurs Parachutistes, autorise le 2ème classe Joseph METAYER à arborer les Ailes SAS sur la poitrine.

Le port de cet insigne est une récompense pour la vaillance montrée au cours des opérations de Hollande auxquelles il a pris part.

La reine JULIANA, reine des Pays-Bas, princesse d'Orange-Nassau, décerne pour sa part, la Croix de Guerre avec boucle « *Krijg te land 1940-1945* » au soldat de 1ère classe qu'il est devenu :

« Il s'est distingué en agissant avec courage et prudence contre l'ennemi ; après être descendu en parachute dans la nuit du 7 au 8 avril 1945 en Drenthe derrière les lignes ennemies, il a pris part aux combats qui s'en suivirent. Il a contribué par sa conduite à la libération des Pays-Bas et servi ainsi les intérêts de l'État néerlandais. »

Sankt Anton, le 2 janvier 1951

Photos des médailles

Pour conclure cette première partie, je vous parlerai du

Mémorial français des SAS

En hommage aux SAS de toute nationalité qui ont combattu depuis la Cyrénaïque, la Crête, le désert de Libye, la Tunisie, l'Italie, la France, l'Allemagne, la Hollande pendant la Seconde Guerre Mondiale, un mémorial a été érigé à SENNECEY-LE-GRAND en Saône et Loire (71), lieu symbolique de la coopération entre Résistants et SAS qui ont libéré cette ville le 4 septembre 1944.

L'inauguration de ce mémorial a eu lieu le 4 septembre 2004 en présence des frères d'armes conduits par David STIRLING.

Deux ans plus tard à Londres, ce dernier propose que ce mémorial devienne celui de tous les SAS car dit-il : *Si en Grande-Bretagne nous sommes glorifiés, en France, on ignore trop la participation déterminante des français depuis les « FRENCH SQUADRONS » d'Afrique et d'Italie jusqu'à la France et la Hollande. Alors je propose que ce mémorial devienne celui de tous les SAS morts au combat pendant la dernière guerre.*

M. CAÏTUCOLI, Président National des Anciens SAS Français, dans son discours inaugural conclut : *« Patriotisme et sens du devoir ont été à la base de l'engagement des Parachutistes de la France Libre. Cela a exigé parfois de suprêmes sacrifices, donnant lieu aux plus hauts faits d'arme qu'hélas, depuis des décennies, on a laissé recouvrir d'un lourd silence. L'exemple de ces hautes vertus a été progressivement effacé de la mémoire à transmettre aux générations qui ont suivi... Nous demandons que soient enfin citées en exemple à notre jeunesse, les actions glorieuses entre toutes, accomplies par ceux qui ont rejoint le général de Gaulle pour se battre à ses côtés jusqu'à la Victoire. »*

La paix revenue, Joseph ainsi que son frère Gabriel reprennent leurs activités de marins de commerce ; le premier comme cuisinier, le second comme cambusier, sur le caboteur « Bidouane » puis sur le petit cargo « Quic-en-Groigne » de l'armement LAINE de Saint-Malo.



La nuit est froide, durant ce mois de janvier dans le port de Dunkerque. Joseph est à bord du « Bidouane » lorsque le drame survient. Alerté par le bruit d'une chute dans l'eau, il n'écoute que son courage et plonge dans l'obscurité. Cet article du journal de Dunkerque relate les faits le lendemain :

« Dimanche 15 janvier 1950, vers 22 heures, Quai des Hollandais, le cuisinier du motor ship « Bidouane », M. METAYER Joseph perçoit le bruit d'une chute à l'eau. Le navigateur se précipite à l'endroit présumé, distingue une forme s'agitant dans le bassin et plonge courageusement. Quelques instants après, il ramenait sur le quai, le corps inanimé d'une dame âgée. Avec l'aide de quelques personnes dévouées, le sauveteur transporte la noyée dans la cuisine du motor ship « Bidouane » où quelques instants après arrivaient les pompiers. Malheureusement, la vieille dame ne put être rappelée à la vie, il s'agissait de Mme MONTAC. » Frigorifié, nous sommes en plein hiver, fatigué par ce plongeon dans l'eau glacée et de l'effort fourni pour ramener la vieille dame sur le quai, Joseph avouera, plus tard, avoir eu du mal à se remettre de cet épisode douloureux. Le premier, pourtant, d'une longue liste.

Ainsi, deux ans plus tard, le 1er juin 1952, le bâtiment « Quic-en-Groigne » fait escale, en ce jour de la Pentecôte, dans le port nordiste de Gravelines. Ce même jour, un autocar belge, un « Flying Car » de Gand, chargé d'une cinquantaine de passagers venus en excursion, traverse le pont Vauban du port de commerce de Gravelines. Il est alors cinq heures du soir quand, soudain, se produit l'accident. Le car manque l'entrée du pont très étroit, monte sur le trottoir qui cède sous son poids, sort de la chaussée et bascule dans la mer par marée haute, s'abîmant dans le fond à 6 mètres de profondeur.

Les frères METAYER, premiers témoins de l'accident, se jettent à l'eau après avoir donné l'alarme. Grâce à eux et aux efforts conjugués de deux autres sauveteurs, 15 des 50 passagers de l'autocar purent être ramenés sur le quai, sains et saufs. Il en restait 35 qui furent hissés à terre plusieurs heures plus tard, au terme d'un effort auquel les frères METAYER participèrent encore puissamment dans la nuit ; mais ce n'étaient plus, hélas, que 35 cadavres.

La Presse relate : « *L'autocar, enfin soulevé à 21h 15, révèle l'horrible emmêlement des corps, bras et jambes sortant des fenêtres brisées, un corps d'enfant en équilibre sur une porte arrière. Une foule innombrable, massée sur les berges, frémit d'horreur.* »

Cet accident, véritable catastrophe, allait être ressenti dans toute la Belgique comme un deuil national.

Le 6 juin, ils sont enterrés à Gand après une cérémonie privée puis officielle en présence de nombreuses personnalités dont Albert DENVER, sénateur-maire de Gravelines, du sous-préfet et du maire de Dunkerque, du consul de France et de nombreux gravelinois ayant participé aux secours. Plus de 60 000 personnes, toujours selon la presse, assistent aux funérailles dans la ville endeuillée.

Aujourd'hui, une stèle, érigée sur le lieu même du drame en hommage aux passagers du « Flying Car », rappelle la catastrophe.



Deux ans plus tard, à l'Ile de Groix, un hommage officiel est rendu aux frères METAYER, « héros d'un sauvetage dont la presse mondiale transmet les échos louangeurs ». A cette occasion, les deux groisillons reçoivent leurs décorations :

- **La Croix de Chevalier de l'Ordre de LEOPOLD II, conférée par le roi BAUDOUIN (l'équivalent en Belgique de notre Légion d'Honneur),**
- **La Médaille d'Argent de la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés,**
- **La Médaille de Sauvetage de la Marine Marchande,**
- **La Croix de Chevalier de la Ligue Républicaine du Bien Public,**
- **La Médaille d'Or de Reconnaissance de la ville de Gand.**

Ces honneurs leur ont été rendus par Mr DENVER, chargé en l'occasion de pouvoirs délégués par le Consul Général de Belgique, au nom du gouvernement de Sa Majesté BAUDOUIN.

Rien ne me fait plus plaisir que de transcrire ce savoureux passage de l'article écrit dans le journal Ouest-France du jour :

« Cette cérémonie, particulièrement émouvante, a été suivie d'un vin d'honneur servi dans les coquets salons de l'Hôtel de la Marine, restaurés par Mr Fernand LE GOFF, qui devait ensuite servir au déjeuner, aux personnalités, aux deux sauveteurs et à leurs familles, un menu délicat qui contribua encore à resserrer les liens d'amitié fraternels noués en ce jour mémorable, entre l'Ile de Groix et la ville de Gravelines. »

Plus tard, par reconnaissance à leurs sauveteurs, les enfants de ces rescapés, sont venus régulièrement rendre visite à la famille METAYER sur l'Ile de Groix. Le village de Kermario deviendra alors, pour les familles belges SEGERS-VAN BOECKEL et LEOP, un havre de paix, un lieu idéal de villégiature. Des liens d'amitié se sont en effet tissés, au fil des ans, indéfectibles, malgré les années écoulées depuis le drame qui a transformé leurs vies à tous.



Ainsi témoigne Madame SEGERS-VAN BOECKEL le 18 juillet 1952 par cette lettre adressée aux frères METAYER :

Chers Amis,

En mon nom et en celui de mes parents, je me permets de vous appeler comme ça, si vous le permettez, car de braves gens qui m'ont sauvé la vie sont bien plus que des amis.

Des détails de votre dernière lettre je crois pouvoir conclure que c'est vous, Joseph, qui m'avez retirée de l'eau une des premières. En revenant à moi, j'ai en effet demandé des nouvelles de mon mari, qui se trouvait à côté de moi à l'arrière de l'autocar et de ma sœur cadette, qui était assise au milieu du véhicule. Comme vous le savez probablement, ni l'un ni l'autre n'a pu être sauvé... et pourtant, ils savaient nager tous deux... et moi, je ne le sais pas. C'est bien là la fatalité, n'est-ce-pas ?

Nous tenons à vous exprimer, par la présente, une nouvelle fois notre plus profonde reconnaissance pour la bravoure que vous avez déployée au péril de votre propre vie. Cela, nous ne l'oublierons jamais.





Un peu de repos serait le bienvenu, pense-t-on, après tant d'exploits ! Pourtant il n'en est rien car le destin se charge, une fois de plus, de mettre les deux frères face à leurs responsabilités, toujours assumées, de sauveteurs de la mer. L'article du journal Ouest- France du 4 juillet 1952 en fait foi :

Nouveaux sauvetages à l'actif de l'équipage du « Quic-en-Groigne » titre-t-il :

« Au cours de son voyage de Rouen à Bordeaux, le 4 juillet dernier, le « Quic-en-Groigne » a rencontré à 3 milles environ dans le N.W. du bateau-feu du Havre, par mauvais temps, à 7 heures G.M.T. un yacht français en détresse : le « Fayaway ». Le « Quic-en-Groigne » réussit à prendre ce yacht en remorque pour le diriger vers le Havre.

Ce yacht désarmé avait ses deux mâts brisés, une déchirure de coque et son moteur noyé. Les deux hommes qui le montaient dont M. CANNET, propriétaire de ce bateau, avaient la figure ensanglantée. Ils purent être hospitalisés au Havre.

A l'occasion de ce sinistre, les membres de l'équipage du « Quic-en-Groigne » se sont à nouveau distingués en sauvant deux naufragés.

Nous sommes particulièrement heureux de leur exprimer nos vives félicitations. »

Ce qui nous frappe immédiatement, lorsque nous étudions la vie de Joseph METAYER, c'est sa lucidité face aux événements. L'opportunité du moment et de sa présence en ces instants et lieux précis, tiennent aussi du miracle. A chaque fois, en temps de guerre comme en temps de paix, les circonstances le mettent face à des situations dramatiques, qui exigent de sa part une réaction prompte et appropriée. Il n'écoute à chaque fois que son courage, ignore la peur, met sa vie en danger et s'engage avec témérité et détermination dans le combat ou le défi qui se présente à lui. Refuser la fatalité de la défaite ou de la mort, croire à la vie en dépit de circonstances désespérées ; voilà l'état d'esprit qui préside à tous ses actes de bravoure et de patriotisme.

Se sent-il protégé ? Tant de dangers affrontés ; que ce soit les balles des mitrailleuses allemandes ou les risques répétés de noyade... Rien ne l'arrête ni ne l'atteint !

Et si le petit étui contenant une relique de Sainte Lucie donné par une jeune fille à Montmirail, en guise de talisman, lui avait été bénéfique ?

La guerre terminée, Joseph, revenu sain et sauf, il était temps, pour cette jeune fille inconnue, de reprendre son bien le plus précieux : sa médaille miraculeuse. Pour cela, malgré les désastres de la guerre, elle prend le train pour traverser la France dévastée, prend le bateau pour l'île de Groix et retrouve la maison de Joseph. Malheureusement, il est absent ce jour-là et c'est sa mère qui se charge de restituer la précieuse médaille.

Sa mission remplie, la jeune fille est repartie et personne n'a jamais eu de nouvelles d'elle depuis.

Le mystère reste entier... Cette anecdote, vécue par notre combattant courageux, ne retire rien à ses mérites. Seulement, elle se devait, il me semble, d'être contée.

C'était, à n'en pas douter, un homme d'une envergure exceptionnelle, dont l'héroïsme et la grandeur d'âme méritent d'être célébrés.

Joseph METAYER nous a quitté en Octobre 1988.

Sa vie fut bien remplie, une vie pleine de bruit et de fureur durant la guerre et ensuite plus paisible au sein de son foyer. Nous retiendrons tout ce qu'il a pu accomplir prouvant sa générosité et son abnégation devant le danger. Il force en effet l'admiration et le respect de tous.

Ce récit est particulièrement dédié aux enfants, aux petits-enfants, ainsi qu'aux arrières petits-enfants de Joseph.

Nous tous, à l'occasion du centenaire de la naissance de Joseph METAYER, nous réactivons les « *chemins de mémoire* » pour eux. Ainsi, ils se souviendront et ainsi ils seront fiers.

ALG 2023

Principales organisations armées implantées dans le Morbihan regroupées le 1^{er} février 1944 par le C.F.L.N. : Comité Français de la Libération Nationale au sein des F.F.I. : Forces Françaises de l'Intérieur :

- Les F.T.P.F. Francs-Tireurs et Partisans Français, créée en 1941 par le P.C.
- L'O.R.A. Organisation de la Résistance de l'Armée : 3 bataillons en 1943
- L'A.S. L'Armée Secrète créée en 1943 : 4 bataillons en 1944

Le S.O.E. « Spécial Operation Executive » : 480 agents du Service Secret anglais en soutien à la Résistance Française parachutés en France occupée.

Sources :

Voix du Nord du 3,4,5,6,7,8 et 9 juin 1952, transmises par les Archives Départementales du Nord.

La Liberté du Morbihan : article du 11 février 1954

Ouest-France : article du 11 février 1954

« Le Maquis de Saint-Marcel » de Patrick ANDERSER BÖ et François BERTIN des éditions OUEST-FRANCE

Plaquette : « PLUMELEC : 5 juin 1944 : Un jour avant l'aube »

« L'Epopée des S.A.S. » de Georges CAÏTUCOLI officier des SAS puis président des SAS français

Revue « Ligne de Front » n° 24 : « 1945 Les SAS Français au Pays-Bas » Opération AMHERST

Composition du stick N°8 du 2e RCP (4^e SAS)

Lt DE CAMARET M.
SCHNEIDER Ch.
JACQUIN L.
MOIROUX J.
METAYER J.
PERIN R.
PERIO P.
HAENTIENS G.

Sgt ANDRIEU L.
LAFITTE P.
BRASSE J.
BOULEAU G.
PERESSE J.
BOYER R.
ZYCHOWNA F.

Mots Clés

1944-1945

Résistants - F.F.I. - Maquis de Saint-Marcel

S.A.S. - Achnacarry en Ecosse -

Opération OVERLORD (Normandie)

Opération AMHERST (Hollande)

1950-1952

Dunkerque

Gravelines

Le Havre